> Quimperlé

Hospitalisation. L'HAD s'enracine à Quimperlé

JEAN-JACQUES BAUDET

Publié le 06 janvier 2017

C'est à l'étage de ce bâtiment que l'HAD va créer son « camp de base » quimperlois.

L'« HAD de l'Aven à Etel » (Hôpital à domicile), dont le siège est à Lorient, va créer une antenne à Quimperlé à partir du jeudi 19 janvier. Son équipe finistérienne, forte d'une dizaine de personnes, s'installera sur la zone de La Villeneuve Braouic.

En réalité, le HAD (Hôpital à domicile) utilisait de façon occasionnelle, depuis sa création en 2007, de minuscules bureaux situés dans le bâtiment de l'ALDS (Association locale de développement sanitaire), en face du Coat-Kaër. Mais cette implantation précaire imposait des allers-retours permanents entre Lorient et le pays de Quimperlé ; sans parler du fait que les professionnels de l'HAD interviennent parfois jusqu'à Scaër et Pont-Aven... L'activité par ailleurs est en plein développement dans ce secteur, et il est donc paru judicieux de louer un espace beaucoup plus grand. À partir du jeudi 19 janvier, l'HAD va donc investir le premier étage d'un bâtiment situé au 3, rue Athenry, sur la zone de La Villeneuve Braouic, juste derrière le garage Peugeot. Le rez-de-chaussée est occupé par un prothésiste dentaire.

Le stockage des matériels médicaux

Ce nouvel espace fait 120 m², et le travail en équipe sera bien sûr amplement facilité ; sans parler de la place supplémentaire qu'il offrira pour les ordinateurs et le stockage de matériels médicaux : fauteuils, pompes à nutrition, perfusions, etc. Mais qu'est-ce qu'un HAD ? Il s'agit d'une structure certifiée par la Haute Autorité de Santé et agréée et financée par l'Assurance Maladie. Elle prend en charge à domicile des malades qui ont besoin de soins médicaux et paramédicaux complexes et fréquents : soins palliatifs, cancérologie, plaies chroniques, affections cardio-vasculaires, respiratoires, neurologiques, diabètes, maladies infectieuses, périnatalité... On peut entrer en HAD après un séjour à

l'hôpital, mais ce n'est pas obligatoire. L'admission se fait sur prescription médicale écrite, après consentement du malade et-ou de son entourage, et sur accord du médecin traitant. Un des avantages est de réduire le nombre ou la durée des hospitalisations, mais l'objectif est aussi d'améliorer la qualité de vie des patients.

À temps plein

Les professionnels qui font partie d'un HAD y sont à temps plein. Ainsi, l'« HAD de l'Aven à Etel » rassemble 52 personnes, dont un directeur, Éric Fossier. Quant à l'équipe qui intervient dans le pays quimperlois, elle se compose de neuf professionnels : un médecin coordonnateur, cinq infirmières, une cadre de santé, une assistante sociale et une psychologue. Le travail ne manque pas. L'HAD suit en moyenne, sur l'ensemble de son territoire, 1.200 patients par an et 130 par jour ; dans le pays de Quimperlé, 300 par an et 40 par jour (un quart de l'activité globale). Et ces chiffres sont en constante augmentation ; ce qui démontre que ce dispositif répond à un vrai besoin, mais aussi que les médecins généralistes du secteur lui font de plus en plus confiance. Il faut dire que ce travail en équipe offre bien des atouts pour les professionnels et leurs patients. D'autant qu'on peut appeler l'HAD 24 heures sur 24 et sept jours sur sept (même les jours fériés) : il y a toujours un interlocuteur au bout du fil.

Pratique
Pour tous renseignements : tél. 02.97.21.07.27. ou www.hadlorient.com

Retrouvez **plus d'articles** et **créez vos alertes mail**

Quimperle